

Zéro de conduite

Depuis lundi les collaborateurs de Marseille n'ont plus accès à leur parking habituel et cela va durer jusqu'au 21 octobre. Deux mois sans stationnement, c'est inédit !

Les salariés ont été informés de la situation courant juillet par mail. Nombreux sont ceux qui pendant les vacances sont passés à côté.

Soucieux de vos conditions de travail, vos élus CGT ont interpellé la direction régionale qui a répondu qu'elle « n'avait pas d'alternative ».

Zéro considération des salariés !

Vos élus CGT ont alors adressé un mail à la direction régionale l'enjoignant d'agir. Le stationnement à Marseille est un « usage d'entreprise ». Il est régi par des règles. Une communication interne par mail ne suffit pas.

Zéro réponse...

C'est inacceptable !

Cette privation de parking aurait dû faire l'objet d'une information au CSE où d'un courrier écrit adressé à chaque salarié concerné. **Zéro respect des règles...**

Vos élus CGT ont alerté hier le CSE en demandant le remboursement des tickets de parking pour les salariés sur site de nouveau en première ligne.

On espère que la direction du réseau va redresser la barre et éviter le **ZÉRO POINTÉ**.

Les salariés sur site ne peuvent pas toujours payer le prix fort !